Les Échos 11 août 2021
https://www.lesechos.fr/pme-regions/bretagne/a-landivisiau-la-derniere-centrale-electrique-au-gaz-sort-de-terre-1338060

A Landivisiau, « la dernière centrale électrique au gaz » sort de terre

La centrale à cycle combiné, en cours de construction sur plus de 7 hectares dans le Finistère, est visible de loin. L'immense usine de Total Energies, dont un bâtiment culmine à près de 50 mètres de haut, sera opérationnelle en fin d'année et aidera à éviter les black-out. Elle sera la dernière du genre en France.

Déployée sur 7,5 hectares, l'usine marque le paysage de la zone industrielle du Vern. (PHOTOPQR/LE TELEGRAMME/MAXPPP)

Par **Stanislas du Guerny**

Publié le 11 août 2021 à 7:45

En circulant sur la route à deux fois deux voies entre Rennes et Brest, la vue sur la future centrale à cycle combiné de Landivisiau (Finistère) est spectaculaire. Déployée sur 7,5 hectares, l'usine marque le paysage de la zone industrielle du Vern où elle a pris place, en périphérie de cette petite ville de 9.000 habitants. Ce vaste ensemble en cours d'achèvement est formé de 3 bâtiments dont le plus imposant est le récupérateur de chaleur qui trône à plus de 40 mètres de haut.

Une curiosité, car ce type de projet ne devrait pas être suivi par d'autres. Dans une interview récente au quotidien « Le Télégramme », la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, indiquait, en effet, que Landivisiau sera « la dernière centrale au gaz construite en France ».

La Bretagne jamais dans le noir

L'origine de cet investissement remonte à une dizaine d'années quand le Conseil régional de Bretagne, alors présidé par Jean-Yves Le Drian - l'actuel ministre des Affaires étrangères - avait obtenu de l'État la signature du Pacte électrique breton. L'objectif était alors de mettre en place une stratégie volontariste pour résoudre le problème récurrent de pénurie d'électricité en cas de surchauffe hivernale dans une région éloignée des sites de production électrique et d'éviter les risques de black-out.

Reste que, depuis dix ans, la Bretagne n'a jamais été complètement dans le noir ! Ce qui fait dire à beaucoup de riverains que « cette centrale est un non-sens ». Les avis sont, en tout cas, très partagés. « C'est une fierté pour notre petite ville d'accueillir ce type de projet », indique ainsi l'un des nombreux badauds venus voir de près le chantier.

Si le calendrier de la fin des travaux est respecté et les essais réalisés cet été se montrent positifs, la centrale sera pleinement opérationnelle en décembre 2021. Elle fonctionnera l'hiver, mais aussi à d'autres périodes en fonction des besoins énergétiques, et sera en mesure de produire 446 MW d'électricité par an.

Siemens est chargé, pour le compte de Total Énergies, de construire le site, puis de l'exploiter. Plus de 450 millions d'euros sont investis par Total Énergies à Landivisiau. En retour, le groupe recevra annuellement d'EDF la somme de 40 millions d'euros pour faire fonctionner le site pendant vingt-cinq ans.

« Grâce à sa flexibilité, elle sera idéale pour compenser la fluctuation de la quantité d'électricité produite par les centrales éoliennes et solaires », indiquait, il y a deux ans, Xavier Caïtucoli, qui avait décroché le contrat alors qu'il était président de la société Direct Energie, désormais intégrée à Total Énergies.

Alors qu'il y a dix ans, la Bretagne produisait 8 % de l'électricité qu'elle consommait, grâce à l'éolien terrestre et au photovoltaïque, elle produit aujourd'hui 20 % de ses besoins. Ce qui, selon les opposants à ce projet, laisse à penser qu'une centrale ne serait plus utile.

Pot de terre contre pot de fer

« Dans cette affaire, on a été le pot de terre contre le pot de fer », se désole Jean-Yves Quéméneur, président de l'association Force 5, qui a cherché à empêcher la construction, dès l'annonce de l'investissement. Son combat a été émaillé de manifestations - il s'est même retrouvé en garde à vue quelques heures à l'occasion de l'une d'entre elles - et de nombreux épisodes juridiques.

Dans cette affaire, on a été le pot de terre contre le pot de fer
Jean-Yves Quéméneur Président de l'association Force 5

Deux pourvois sont encore en attente d'une décision du Conseil d'État. Une requête a aussi été déposée auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour non-respect de la Constitution, mais celle-ci a été rejetée. A moins d'une décision de justice de dernière minute en faveur de l'association, l'usine à cycle combiné entrera bientôt en fonction.

Faible mobilisation

Mais Landivisiau n'est pas Plogoff. Autant la Bretagne s'était levée à la fin des années 1970 contre le projet de création d'une centrale nucléaire dans la petite commune finistérienne de Plogoff, autant la mobilisation a été faible pour tenter de faire capoter la centrale de Landivisiau.

Le projet est d'ailleurs soutenu par le patronat qui réclame une garantie d'approvisionnement électrique, mais aussi par Laurence Clarisse, la maire de Landivisiau, pour qui l'usine sera « sans nuisance, sans pollution ». Elle devrait, certes, émettre 1 million de tonnes de CO2 par an.

Mais les énergies renouvelables étant par nature intermittentes, la Bretagne, qui est souvent qualifiée de presqu'île électrique tant elle est éloignée de la majorité des centrales nucléaires françaises, a bien besoin de garantir une production d'électricité rapidement mobilisable en cas de pic de la consommation.

Stanislas du Guerny (Correspondant à Rennes)